

Un parking multimodal recouvert d'un parc dessiné par Gilles Clément

Capitales Françaises de la Biodiversité 2024 - Prix coup de cœur du jury (2 000 à 20 000 hab.)



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Mouans-Sartoux

Services de la collectivité associés : Direction des services techniques et Direction de l'environnement

Budget : Parking : 8,5 millions d'€ HT ; Aménagement Paysager du parc sur dalle : 800.000 € HT

Partenaires financiers : Commune de Mouans-Sartoux, Agglomération CAPG, Département 06, Région, État, Europe

Partenaires techniques : ACTOM Architecture, Gilles CLEMENT, et l'Atelier François NAVARRO paysagiste

Date de début : Ouverture parking 2021, ouverture parc 2022

Date de fin : Action pérenne



Objectifs :

L'action répond à ces objectifs :

- encourager l'utilisation de modes de transports collectifs, en favorisant le report intermodal automobiles-transport en commun : le parking de 245 places est situé sur l'axe de desserte de 7 lignes de bus, et à 200 m de la gare de train TER. À cet effet, 100 places de stationnement gratuites sont réservées aux usagers des transports en commun. L'augmentation du transport collectif évite d'augmenter les surfaces de réseaux routiers dans un territoire très dense.
- permettre un stationnement complémentaire pour 145 voitures, gratuit et à l'abri des intempéries, proche des commerces et des habitations du centre, un service qui permettra de réduire la présence de véhicules en stationnement de plein air dans le village et ses abords et de dégager en surface un

espace naturel.

- conforter la place de biodiversité en centre ville, par l'extension de la forêt du château qui s'étend désormais sur 4 hectares, une contribution déterminante à l'amélioration paysagère de l'entrée nord de la ville.

Mesures mises en œuvre :

Cet équipement remplace un parking en plein air de 130 places, réparties dans un espace couvert d'un revêtement en bitume et sur lequel étaient disséminés quelques sujets arborés de moindre intérêt, hormis cependant un grand chêne et un pin parasol dont la présence marque nettement le paysage. Une expertise a permis de définir des précautions et aménagements nécessaires pour préserver le pin parasol autant que possible et le protéger pendant les travaux (rayon de protection de 8 m autour du collet et haubanage).

La biodiversité existante en limite du bois du château a pu être préservée, en répartissant 245 places de parking sur 4 niveaux, grâce au dénivelé existant de 13 mètres entre l'accès proche du village et le point bas proche du vallon du Rougon.

L'entrée du nouveau parking enterré est située en entrée nord de la ville, en bordure de l'axe principal de circulation. Cet accès facile proche du village laisse plus d'espace aux piétons et aux vélos dans le centre ancien, encourage la pratique de la marche à pied, et facilite l'accès aux stations proches de transports collectifs, train TER et autobus.

Afin de valoriser la vue du château depuis le boulevard urbain, il a été choisi d'enterrer ce parking et de le recouvrir par un espace végétalisé, en extension du parc existant autour du château. Cette option a pour effet d'augmenter de 10% les espaces boisés et végétalisés en centre-ville avec l'ajout de 3000 m² d'espaces verts, l'espace dédié à la biodiversité en ville, d'améliorer la qualité de vie de ses habitants en leur proposant un parc public agrandi, riche d'une végétation susceptible de leur apporter fraîcheur et détente.

Pour choisir les plantations qui composent cet aménagement paysager, il a été tenu compte de leur capacité d'adaptation au climat méditerranéen, de l'évolution en cours du climat, de leur besoin en eau dans un contexte où la ressource en eau invite à la « sobriété ».

L'ensemble de l'aménagement paysager s'appuie en cohérence sur les propositions de Gilles Clément qui imaginait en 2004 un parcours entre la « Clairière des jardins » autour du château et le « Bois des transparences » ou s'entremêlent des sentiers à peine marqués.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Cette extension du parc du Château conforte la place donnée à la biodiversité dans l'espace urbain, riche du parc boisé de la Grand' Pièce et du parc des Jardins du Musée de la Parfumerie (JMIP) labellisé refuge LPO. Ces 3 parcs urbains représentent une surface totale de plus de 6,5 ha en centre-ville.

Le parc du château, refuge LPO, a fait l'objet de nombreuses observations lors de l'inventaire citoyen de l'ABC de Mouans-Sartoux réalisé en partenariat avec le CEN PACA et la LPO. Cet ABC a donné lieu à 3897 observations réalisées par 198 observateurs. Ces observations ont permis d'inventorier 1 825 espèces pour la faune (892) et la flore (933) sur la commune dont 385 nouvelles espèces et 60 espèces patrimoniales.

Il est à souhaiter que les "pipistrelles" observées dans le Parc du Château trouvent leur confort de vie amélioré avec davantage d'espace, moins d'éclairage visible des véhicules automobiles qui fréquentent le parking, et moins d'éclairage public.

Coordonnées

Mouans-Sartoux

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Gilles Perole, Adjoint au Maire

gilles.perole@mouans-sartoux.net